

LA COUARDE-SUR-MER

Lionel Quillet souhaite protéger et dynamiser l'île

Invité récemment à l'assemblée générale de l'APSC, l'élu est revenu sur les objectifs de son mandat.



Le développement durable est l'une des grandes orientations du mandat de Lionel Quillet © D.R.

Lors de son intervention à la réunion de l'Association pour la protection des sites de La Couarde-sur-Mer, celui qui est à la fois le président de la Communauté de communes et premier vice-président du département, est revenu sur différents points.

Lionel Quillet a ainsi évoqué la modification du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), estimant que « ce document de plus de 15 000 pages, voté à l'unanimité, a signé l'entrée de l'île dans la modernité et renforcé la règle commune déjà établie des 20/80 (Ndlr : 20% de bâti limité aux villages et 80% d'espaces naturels accueillant activités agricoles, ostréicoles etc). Alors que tous les élus de France ne pensaient qu'à construire, nous avons fait le choix inverse. Pour un maire, refuser de nouvelles constructions constitue un manque à gagner. C'était courageux ». Heureusement, les sept millions d'écotaxe permettent un entretien et des aménagements sur ces zones de pleine terre.

« Notre territoire est très résilient »

Concernant le thème de la vie permanente, l' élu a constaté qu' « actuellement une maison sur quatre est louée et ce sera bientôt une sur trois ! Notre territoire est très résilient, la preuve avec Xynthia et même avec la Covid-19 qui a montré que tout a continué de fonctionner, que l'organisation et les structures sont fiables, au point que

de nombreux résidents secondaires demandent, post confinement, à devenir permanents. »

Le développement durable est aussi l'une des grandes orientations de son mandat, en témoigne sa préoccupation du « risque de submersion marine qui menace de devenir une réalité. Nos villages sont majoritairement constitués de maisons de plain-pied. Les 100 millions de budget de réhabilitation et renforcement des 56 km de digues et enrochements existants ne suffiront pas, à terme. Il nous faut donc réfléchir à des maisons résilientes, via notre site pilote de réflexion. »

Préoccupé par la spéculation immobilière

Il est aussi préoccupé par la spéculation foncière, mais se sent relativement impuissant face à cette flambée de l'immobilier qui restreint aussi, de plus en plus, le droit au logement. « Que peut la Communauté de communes quand une ferme agricole qui valait 150 000 € passe soudain à 700 000 € sous la pression d'acheteurs extérieurs à l'île ? Quand des cabanes ostréicoles sont vendues à prix d'or à un producteur d'huîtres du Bassin d'Arcaçhon, qui vise le label Ile de Ré ? La réussite de l'île devient un désavantage quand il s'agit de défendre ses intérêts. Les enjeux financiers sont colossaux même au niveau du département ! »

Favoriser et organiser les déplacements et plus largement les mobilités, fait également partie de ses objectifs. « Beaucoup de Rétais tra-

vailent à La Rochelle, utilisant leur voiture tout comme les vacanciers. Seule solution, la 3^e voie du pont. Elle existe déjà. Il suffit de dégager un passage central réservé aux bus, ambulances, pompiers, gendarmes, transports pénitentiaires. Reste à réaliser la piste cyclable à double sens en encorbellement. La voie dédiée de l'itinéraire sud pour désengorger Rivedoux est prête. Le projet va être lancé, il verra le jour dans trois ou quatre ans et permettra de gagner 1 h 30 en haute saison. Les bouchons sont dissuasifs pour les estivants qui viennent en avion ou en train et mettent deux à trois heures pour atteindre leur résidence ».

Création d'un itinéraire rapide

Quant à la mobilité douce, notamment l'organisation de pistes cyclables, elle reste encore compliquée à adapter. « L'entretien de 135 km de pistes, en zone naturelle protégée, que l'on ne peut élargir, est un casse-tête. Les embouteillages de vélo en sont un autre. Nous travaillons à la création d'un itinéraire rapide, sans passer par les sites touristiques, qui permettrait aux personnes qui souhaitent se déplacer sans perdre de temps, voire d'aller travailler à bicyclette à La Rochelle, d'échapper aux touristes et d'abandonner leur voiture ».

Un véritable atout qui exigera d'être patient, en effet, il a fallu douze ans pour finaliser l'une des pistes de Loix. ■

Christine Brisson